Département du Var | République Française | Arrondissement de Draguignan

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de Conseillers : 37 En exercice : 48	Séance du : 25 mars 2021	Date de publication : 31 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix heures, le Conseil de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

MASQUELIER Frédéric - RACHLINE David - BOUDOUBE Paul - CAYRON Jean - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - ISEPPI Stéphane - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - DELAUNAY KAIDOMAR Françoise - SOLER Annie - LOMBARD Danièle - PETRUS BENHAMOU Martine - LEROY Carine - BARKALLAH Nassima - CHIOCCA Christophe - PLANTAVIN Christelle - PERONA Patrick - LAUVARD Sonia - SARRAUTON Thierry - CREPET Sandrine - BARBIER Jean-Louis - KARBOWSKI Ariane - BRENDLE Karen - SERT Richard - MARTY Nicolas - RAMI Hafida - DEBAISIEUX Jean-François - BLANC Sylvie - BOYER Max - CORDINA Pierre - PECOUL Christopher - CURTI Fabrice - FABRE Julien - TISSIER Ken .

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : DECARD Guillaume donne procuration à ISEPPI Stéphane - LANCINE Brigitte donne procuration à MASQUELIER Frédéric - HUMBERT Cédrick donne procuration à MARCHAND Charles - JEANPERRIN Brigitte donne procuration à BLANC Sylvie - LONGO Gilles donne procuration à RACHLINE David - DEMONEIN Caroline donne procuration à FABRE Julien

NON REPRESENTES : REGGIANI Jean-Paul - BONNEMAIN Emmanuel - FRADJ Laurence - POUSSIN Julien - GRILLET Maxime.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PECOUL.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

*

DELEGATIONS DONNEES AU BUREAU

COMMUNICATION

*

- N° 52 –

AR Prefecture

083-200035319-20210325-C_20210325_52-DE
Reçu le 31/03/2021
Publié le 31/03/2021

M. MASQUELIER, Président, expose que

Le Conseil a donné délégation de compétence au Bureau de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée à l'exception de celles qui ne peuvent faire l'objet d'une délégation par application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de celles qui ont été déléguées à M. le Président par la délibération du 11 juillet 2020.

Réunion du Bureau du 16 février 2021	
Délibération n°01	**FINANCES :** Réitération de la garantie d'emprunt accordée à la régie intercommunale - parc de stationnement
Délibération n°02	**FINANCES :** Participation financière 2021 au groupement d'intérêt public "Agence de Rénovation Energétique Var Est – AREVE »
Délibération n°03	**DOMAINE ET PATRIMOINE GEMAPI :** Acquisition de parcelles nécessaires à la réalisation de l'ouvrage écrêteur de crues de Vaulongue - Commune de Saint-Raphaël. Demi-ravin riverain de la parcelle AM 1295 - époux MONTORO.
Délibération n°04	**DOMAINE ET PATRIMOINE GEMAPI :** Projet d'acquisition dans le cadre du PAPI. Acquisition complémentaire d'une parcelle de la société ANKADO. Parcelle BH 268P sur la commune de Roquebrune-sur-Argens
Délibération n°05	**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :** Acquisition de matériel pour le renforcement du campus connecté de Saint-Raphaël - Adoption du projet et du plan de financement.
Délibération n°06	**DECHETS MENAGERS :** Garantie d'emprunt pour le financement des travaux de l'ISDND du Vallon des Pins - Caisse d'Epargne.
Délibération n°07	**DECHETS MENAGERS :** Garantie d'emprunt pour le financement des travaux de l'ISDND du Vallon des Pins - Banque Postale.
Délibération n°08	**DECHETS MENAGERS :** Garantie d'emprunt pour le financement des travaux de l'ISDND du Vallon des Pins - Crédit Agricole.
Délibération n°09	**POLITIQUE DE LA VILLE :** Contrat de ville - Première programmation 2021
Délibération n°10	**HABITAT :** Intervention sur le parc de logements privés Attribution de subventions aux propriétaires privés
Délibération n°11	**HABITAT :** Convention fixant les modalités de gestion des droits de réservation de logements liés à la garantie des emprunts Modification du modèle de convention type
Délibération n°12	**HABITAT :** Approbation de la convention d'utilité sociale de la SA d'HLM Erilia pour la période 2020-2025.

A la suite de cet exposé,

Le Conseil communautaire est invité à :

PRENDRE ACTE des délibérations prises par le Bureau en vertu de ses délégations de compétence.

AR Prefecture

083-200035319-20210325-C_20210325_52-DE
Reçu le 31/03/2021
Publié le 31/03/2021

LE CONSEIL,

APRES avoir entendu l'exposé de **M. MASQUELIER, Président,**
ET A SA DEMANDE,
APRES en avoir délibéré,

PREND ACTE DU RAPPORT PRÉSENTÉ.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Frédéric MASQUELIER

AR Prefecture

083-200035319-20210325-C_20210325_52-DE
Reçu le 31/03/2021
Publié le 31/03/2021

Signature numérique de Frederic MASQUELIER
Président
Le 31/03/2021 10:31:28